

La lettre de la mesure 34

Alzheimer
PLAN 2008 > 2012



**L'ENGAGEMENT
DE TOUS**

Juillet 2011—N°14

NEWS

DES NOUVELLES STATISTIQUES DANS LA BNA

Les informations sur les nouveaux patients sont maintenant accessibles directement dans la BNA (voir la rubrique Statistique → rapport statistique)

- **File Active B** (Tous les patients): ce nombre est inchangé et correspond au total des patients d'un centre présents dans la BNA pour la période du rapport.
- **File Active C** (Nouveaux patients - année première consultation = année période) : ce nombre qui a pour objectif de pouvoir repérer les nouveaux patients provient de l'item "Année de la première consultation" (indiquer l'année de la première consultation pour plainte cognitive et/ou comportementale quel que soit le diagnostic et quel que soit le lieu de la consultation).

Cet item est devenu obligatoire dans la révision 2 qui a été mis en place au premier trimestre 2011. Ce nombre correspond aux patients dont l'année de première consultation est égale à l'année de la date de début de la période sur laquelle porte votre requête (par exemple en 2011) Dans la précédente version du « rapport variables calculées » de la BNA figurait un autre nombre intitulé "File active A" qui correspondait aux patients nouveaux ou anciens pour lesquels un premier CIMA avait été adressé à la BNA dans l'année en cours. Afin d'éviter toute confusion avec les nouveaux patients ce nombre n'est plus disponible dans le rapport mais peut être accessible dans l'export excel de chaque centre.

Toute ces informations sont aussi disponibles dans le glossaire accessible sur le site : <http://www.banque-nationale-alzheimer.fr>

UN POSTER AU CONGRES DE L'ICAAD

Vous recevrez dans un prochain email un copie du poster présenté au Congrès de l'AAIC 2011 (16 au 21 juillet 2011) : <http://www.alz.org/aaic/>

COMMENT ENVOYER DES CIMA

Pour les utilisateurs de Calliope :

. Obtenir les identifiants de connexion au site de e-learning :
Faire une demande à Kappa Santé, Calliope@kappasante.com (Tél : 01 55 35 97 84).

. Suivre la formation e-Learning : elle comprend une prise de connaissances des modalités de déploiement de la mesure 34, des nouvelles fonctionnalités CIMA dans Calliope par le référent CIMA du centre au minimum, idéalement par tous les utilisateurs Calliope .

. Une fois la formation en E-learning validée, Calliope-CIMA peut être activé. Le centre peut commencer à générer des CIMA et à les adresser à la BNA.

Pour les centres souhaitant utiliser d'autres logiciels.

Les spécifications ont été réactualisées au 16/01.2010. Vous pouvez les obtenir en vous connectant sur le lien ci-dessous : <http://www.banque-nationale-alzheimer.fr>

Pour les utilisateurs de RAPID :

. La fiche CIMA est directement intégrée à R@PID, il n'y a pas de formation supplémentaire à celle requise pour utiliser R@PID.

. Le logiciel R@PID implémente deux modalités de création des fiches CIMA : à partir des données saisies dans la consultation associées (fiche CIMA pré-remplie) ou depuis la fiche CIMA vierge (remplissage rétroactif de la consultation associée).

. Pour être formé au logiciel R@PID et adhérer au réseau Rapidfr-nat, merci de prendre contact avec l'ADNA à l'adresse : adna@orange.fr

Coordination : CMRR, Département de Santé Publique et Direction des services Informatiques Centre Hospitalier Universitaire de Nice.

Tél : 04 92 03 56 35

Fax : 04 92 03 56 27

Email : contact@banque-nationale-alzheimer.fr